

Disboxid 421

Revêtement époxy pigmenté bicomposant sans solvant pour couches minces et revêtements autolissant. Faible en émission. Intérieur.



Description de produit

<p>Domaine d'utilisation</p>	<p>Disboxid 421 satisfait les exigences des normes NF EN 13813 "Matériaux de chapes " et NF EN 1504-2 "Système de protection de surface pour béton". Grâce à sa formulation faible en émission, le produit convient pour les endroits sensibles comme les hôpitaux, crèches et écoles.</p> <p>Revêtement pigmenté pour sols industriels soumis aux charges mécaniques importantes tels que dépôts de stockage avec trafic de chariots élévateurs, - industrie alimentaire, production d'industrie chimique et métallurgique, rampes d'accès et quais de chargement, halls de marchés couverts.</p> <p>Testé selon les critères de l'AgBB (Ausschuss zur gesundheitlichen Bewertung von Bauprodukten = Commission pour l'évaluation des risques sanitaires des produits de construction).</p>
<p>Propriétés</p>	<p>Intérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résistant aux charges mécaniques et chimiques - PV alimentaire, PV de décontamination - Polyvalent en application: application au rouleau ou en autolissant - Résistant aux températures jusqu'à 150°C sec et 40°C humide - PV classement feu B_{fl} - s1 (mortier autolissant)
<p>Liant</p>	<p>Résine époxy liquide bicomposant sans solvant.</p>
<p>Conditionnement</p>	<p>10 kg et 30 kg</p>
<p>Teintes</p>	<p>Gris silex.</p> <p>Autres teintes sur demande. Une faible altération de teinte et effet farinant de surface est possible sous l'influence des rayons UV. Des colorants organiques (p.ex. café, vin rouge ou végétations) et certains produits chimiques (agents désinfectants, acides etc.) peuvent entraîner des modifications de teintes. La fonction protectrice n'en est pas altérée.</p>
<p>Conservation</p>	<p>Dans un endroit frais et sec. Stable environ 24 mois à 20°C dans son emballage d'origine non ouvert et à l'abri du gel. En cas de température plus basse, il est conseillé de ramener le produit à 20°C avant l'application.</p>
<p>Données techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Densité: Env. 1,6 ■ Epaisseur du film sec: Env. 62 µm pour 100 g/m² ■ Abrasion selon Taber (CS 10/1000 U/1000 g): 26 mg/30 cm² ■ Résistance à la compression: 94 MPa ■ Classification AFNOR: Famille I, classe 6b (NF T 36-005)



Résistance chimique

Résistance aux produits chimiques selon DIN 53 168 à 20 °C

	7 jours
Vinaigre, 5 %	+ (C)
Vinaigre, 10 %	+ (C)
Acide Hydrochlorique, 10 %	+ (C)
Acide Sulfurique, 10 %	+ (C)
Acide Citrique, 10%	+
Ammoniacale, 25%	+
Eau distillée	+
Soude 50%	+
eau salée (à saturation)	+
White Spirit	+
Xylène	+(C)
Ethanol	+(C)
Essence SP98	+(C)
Diesel / gazoile	+
Huile de moteur	+
Skydrol (liquide hydraulique)	+
Café, Coca-Cola, vin rouge	+(C)
Légende: + = résistant, (C) = Coloration	

Application

Supports appropriés

Supports minéraux (béton, chape en ciment, anhydrite), sur anciennes résines bien adhérente: préparés selon nos recommandations. Le support doit posséder les résistances mécaniques minimales suivantes: Cohésion d'au moins 1,5 MPa en traction directe, résistance à la compression d'au moins 25 MPa. L'humidité des supports à base de ciment ne doit pas dépasser 4%.

Préparation du support

Le support doit être propre, sain et sec et avoir subi une préparation mécanique par grenailage ou rabotage permettant d'obtenir un état de surface rugueux et débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, exempt de trace d'huile, de laitance, de graisse, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence. En cas de doute, appliquer au préalable une surface test. Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface. Les bétons et mortiers doivent avoir au moins 28 jours d'âge. Les défauts du support tel que nids de poule, trous ou défauts de planéité seront traités au préalable avec les produits adaptés (Mortier époxy ou Disbocret 505 ou 507).

Béton, chape de ciment: préparer mécaniquement le support pour enlever toute trace de laitance ou produit de cure. Reboucher si nécessaire avec un mortier époxy ou Disbocret 507.

Résines bien adhérentes, carrelage: Brosser/épousseter les surfaces. Dépolir par ponçage les surfaces satinées ou brillantes. Lessiver/dégraissier les anciens revêtements.

Résines mal adhérentes: Décapage par tout moyen adapté des anciens revêtements mal adhérents. Reboucher/poncer les aspérités. Brosser/épousseter.

Préparation du produit

Verser le durcisseur dans la base et agiter lentement avec un agitateur mécanique. Transvaser le produit mélangé dans un autre récipient et mélanger à nouveau.

Proportion de mélange

Base : Durcisseur = 84 : 16

Méthode d'application

Impression:

Préparer les supports minéraux avec Disboxid 420 (voir la fiche technique).

Sur carrelage et anciennes résines bien adhérentes, appliquer une couche de Disbon 481 suivi d'un tiré à zéro avec le Disboxid 420 mélangé avec le Disboxid 942.

Finition:

1- Application au rouleau

1.1 Surfaces lisses

Appliquer régulièrement avec un rouleau poils moyens le Disboxid 421 sur l'impression non sablée.

En fonction des charges ou de l'épaisseur de la couche souhaitée, appliquer 1 ou 2 couches.

Pour une épaisseur plus importante, appliquer 500 g/m² du produit avec une raclette en caoutchouc et répartir la charge avec un rouleau poils moyens.

Consommation: env. 500 g/m²

1.2 Surface antidérapante

Appliquer régulièrement avec un rouleau poils moyens le Disboxid 421 sur l'impression saupoudrée de Disboxid 943 ou 944. Selon les besoins, 1 ou 2 couches peuvent être nécessaires.

2. Revêtement auto-lissant

Verser le Disboxid 421 sur l'impression (éventuellement saupoudrée de Disboxid 942) et répartir avec une raclette crantée en caoutchouc. Egaliser avec le côté lisse de la raclette. Après 10 minutes d'attente, débuller avec un rouleau à pointes.

3- Mortier auto-lissant

Ajouter sous agitation 50% en poids de Disboxid 942 dans le Disboxid 421 catalysé. Verser ce mélange sur la sous-couche saupoudrée de Disboxid 942 et répartir régulièrement avec une raclette crantée en caoutchouc. Egaliser avec les coté lisse de la raclette. Après 10 minutes d'attente, débuller avec un rouleau à pointes.

Consommation / Rendement

Application rouleau	
finition lisse	env. 300 g/m ² par couche
finition antidérapante	env. 450 - 700 g/m ²
Revêtement autolissant	
épaisseur environ 1 mm (raclette crantée en caoutchouc 3mm)	env. 1,5 kg/m ²
épaisseur environ 1,5 mm (raclette crantée en caoutchouc 4 mm)	env. 2,3 kg/m ²
Mortier Autolissant	
épaisseur environ 2 mm (raclette crantée en caoutchouc 5 mm)	
Disboxid 421	env. 2,2 kg/m ²
Disboxid 942	env. 1,1 kg/m ²
épaisseur environ 3 mm (raclette crantée en caoutchouc 7 mm)	
Disboxid 421	env. 3,3 kg/m ²
Disboxid 942	env. 1,7 kg/m ²
épaisseur environ 4 mm (raclette crantée en caoutchouc 9 mm)	
Disboxid 421	env. 4,4 kg/m ²
Disboxid 942	env. 2,2 kg/m ²

La consommation exacte doit être vérifié sur le support en question.

Durée de vie

Environ 35 minutes à 20°C. Une température plus élevée réduit et une température plus basse rallonge la durée de vie du produit.

Conditions d'emploi

Température ambiante du produit et du support min. 10°C et max. 30°C. L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80%. Attention au point de rosée.

Séchage/Temps de séchage

A 20°C et 65% d'humidité relative. Sec après 16 heures. Recouvrable après mini. 16 heures et maxi. 24 heures. Résistant mécaniquement: environ 3 jours; sec à coeur: environ 7 jours. Remarque: une température inférieure ou une humidité importante augmentent le temps de séchage.

Nettoyage des outils

Immédiatement après l'emploi avec Diluant 419.

Conseil

Introduction

Des substances organiques (feuilles, café, etc.) peuvent altérer la teinte: cela ne modifie pas la performance technique. Eviter des surcharges de produit.

Les supports ne devront pas présenter de sous pression d'eau ou de condensation durant l'application et la polymérisation de Disboxid 421. Protéger Disboxid 421 de tout contact avec de l'humidité, de la condensation et de l'eau pendant 24 heures. Veiller à une ventilation suffisante lors de l'application et du durcissement afin d'éviter des problèmes de durcissement.

Le degré de brillance du revêtement dépend de la température, de l'humidité relative de l'air et du pouvoir d'absorption du support. Le mauvais traitement des défauts du support réduira la durée de vie du revêtement. Attention aux échanges gazeux pouvant être provoqués par un réchauffement du support avant la polymérisation totale qui risqué d'entraîner un phénomène de bullage. Il est recommandé de travailler par température descendante.


Produit uniquement à usage professionnel.

Base: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Utilisation d'équipement de protection individuel requis. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contient des composants époxydiques. Peut déclencher une réaction allergique.

Durcisseur: Nocif par ingestion ou inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Utilisation d'équipement de protection individuel requis. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériaux durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 080112: déchets de peinture et vernis autre que visés à la rubrique CED 08 01 11.

Pour ce produit (catégorie A/j): max. 500 g/l (2010). Teneur en COV du produit: max. 20 g/l.

	
Disbon GmbH Roßdörfer Straße 50, D-64372 Ober-Ramstadt	
08	
DIS-421-010266 EN 13813:2002	
Revêtement plastique pour sol à l'intérieur EN 13813:SR-B _{fl} s1-B1,5-AR1-IR4	
Classement feu	B _{fl} - s1*
Emission de substances corrosives	SR
Perméabilité à l'eau liquide	NPD
résistance à l'usure	≤ AR1
Résistance à l'arrachement	≥ B1,5
Résistance à l'impact	≥ IR4

*PV feu pour le mortier autolissant

La norme européenne harmonisée NF EN 13813 "Matériaux de chapes et chapes" définit les exigences applicables au matériaux pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur.

Les chapes structurales, c'est-à-dire qui contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclues de cette norme.

Les systèmes pour chape à base de résine synthétique aussi bien que les matériaux à base de ciment tombent sous ces spécifications. Ils doivent être marqués selon l'annexe ZA 3, tableau ZA 1,5 et 3.3 et remplir les conditions du mandat donné de la directive de produits de construction (89/106).

Tél: (+33) 3 22 38 39 77
Fax: (+33) 3 22 38 39 78
E-mail: info@caparol.fr
Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)

Elimination des déchets

Valeur limite de COV en UE

Marquage CE

Centre Service Clients

Fiche technique Disboxid 421 - Edition: septembre 2016

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.